

DU COEUR DES FORÊTS AUX LIGNES DE FRONT : LES MENACES LIÉES À L'EXPANSION PÉTROLIÈRE EN RDC



Earth
Insight



NOTRE TERRE
SANS PÉTROLE



CORAP

Coalition des Organisations de la Société Civile
pour le suivi des Reformes et de l'Action Publique

RAINFOREST
FOUNDATION UK
SECURING LANDS, SUSTAINING LIVES

Table des matières

02 RÉSUMÉ

05 INTRODUCTION ET CONTEXTE

07 L'EXPANSION DES BLOCS PÉTROLIERS EN RDC

07 Carte 1 : Appel d'offres pétrolier en RDC pour 2025 : menaces pour les aires protégées et les forêts

08 Les avancées en matière de conservation éclipsées par l'expansion

08 Exploitation pétrolière et points de basculement écologique

09 LE PROJET DU COULOIR VERT COMPROMIS PAR UN APPEL D'OFFRES PÉTROLIER

10 Carte 2 : Menaces pétrolières sur le Couloir vert

11 EXPANSION DES COMBUSTIBLES FOSSILES DANS LA PLUS GRANDE TOURBIÈRE TROPICALE DU MONDE

12 Carte 3 : Menaces pesant sur les tourbières de la Cuvette centrale

13 LE COÛT HUMAIN DES BLOCS PÉTROLIERS

13 Carte 4 : Menaces pesant sur les peuples autochtones et les communautés locales

15 MUANDA : UN PRÉCÉDENT ALARMANT

17 LES CHOIX CRUCIAUX À VENIR : L'AVENIR DU BASSIN DU CONGO

18 Solutions clés et mesures proposées



Station de recherche en pisciculture de l'INERA à Yaekama, RDC.
Crédit image : Axel Fassio/CIFOR.
(CC BY-NC-ND 2.0)

Résumé

La République démocratique du Congo (RDC) s'apprête à étendre massivement l'exploitation pétrolière et gazière sur plus de la moitié du territoire national.

Le gouvernement a lancé un nouvel appel d'offres pour 52 blocs pétroliers, en plus des trois déjà attribués. Ce dernier appel d'offres porte sur une superficie sans précédent de 124 millions d'hectares de terres et d'étendues aquatiques, ce qui représente une expansion spectaculaire par rapport à l'appel d'offres pétrolier controversé de 2022. Ce rapport utilise l'analyse géospatiale pour cartographier et évaluer les risques posés par les nouveaux blocs, révélant de flagrantes contradictions entre le programme de la RDC en matière de combustibles fossiles et ses engagements en faveur de la protection de la biodiversité, de l'action climatique et des droits des communautés. Les conclusions sont alarmantes :

- Les blocs pétroliers empiètent sur 8,3 millions d'hectares d'aires protégées (23%), sur 8,6 millions d'hectares de zones clés pour la biodiversité (23%) et sur 66,8 millions d'hectares de forêts tropicales intactes (64%).
- 72 % du Couloir vert Kivu-Kinshasa, une initiative phare en matière de conservation annoncée début 2025, est désormais recouvert par des blocs pétroliers, ce qui met en péril son intégrité écologique et sape sa crédibilité en tant que solution durable pour le développement et le climat.
- La Cuvette centrale, le plus grand complexe de tourbières tropicales au monde (et un puits de carbone crucial qui stocke environ 30 gigatonnes de carbone), est sérieusement menacée de dégradation, les blocs pétroliers nouvellement désignés empiétant désormais sur la majorité des tourbières de la RDC.
- On estime à 39 millions le nombre de personnes vivant dans les nouveaux blocs pétroliers, qui recouvrent environ 37 000, soit 49 % des zones d'habitation de la RDC.
- 63 % des forêts communautaires sont recouvertes par des blocs pétroliers, qui constituent des écosystèmes essentiels à la subsistance, à la culture et à la survie de nombreux peuples autochtones et communautés locales.

L'expansion des activités d'extraction d'énergie fossile en RDC s'accélère. Pourtant, le message des scientifiques, des communautés locales et de la société civile est clair : l'exploitation pétrolière dans le bassin du Congo n'est pas compatible avec un avenir viable. Ce rapport appelle le gouvernement de la RDC et ses partenaires internationaux à annuler l'appel d'offres pétrolier de 2025 et à investir dans des modèles de développement alternatifs qui respectent les droits des peuples autochtones et des communautés, préservent les moyens de subsistance locaux et protègent la biodiversité et le climat à l'échelle mondiale. En effet, ce qui va se passer dans le bassin du Congo aura des conséquences bien au-delà de ses frontières.



Participatory mapping in the Democratic Republic of Congo.
Image credit: Courtesy of RFUK.

Remerciements : Ce rapport a été préparé par Earth Insight en partenariat avec la coalition Notre Terre Sans Pétrole, la Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP) et Rainforest Foundation UK (RFUK).

Suggestion de citation : Earth Insight, et al. (2025). Du cœur des forêts aux lignes de front : les menaces liées à l'expansion pétrolière en RDC.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ : Le contenu du présent document est fourni à titre informatif uniquement. Les éditeurs ont pour objectif de fournir au public des outils et des analyses qui améliorent la compréhension, les meilleures pratiques et les ambitions en matière de protection de la nature, du climat et des personnes. Ce document a été préparé à partir d'informations accessibles au public, dont les sources sont citées à la date de leur dernière consultation avant la publication. Les éditeurs ont pris toutes les mesures raisonnables pour garantir l'exactitude de ces informations, mais des changements de circonstances après la publication peuvent avoir une incidence sur leur exactitude. Les éditeurs ne sont pas responsables du contenu des documents tiers qui pourraient être inclus dans ce document. Si vous estimez qu'une information contenue dans ce document n'est pas exacte, veuillez contacter info@earth-insight.org en fournissant des informations étayant votre position et en demandant une correction. Earth Insight examinera votre demande et apportera les corrections nécessaires.

Images de couverture : Vue aérienne du parc national de la Salonga, République démocratique du Congo.

Crédit image : Cody Pope/USAID République démocratique du Congo via Flickr (CC BY-NC 4.0).

Licence Creative Commons : Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-ND-NC 4.0 DEED Attribution Noncommercial-NoDerivatives 4.0 International. Vous pouvez consulter une copie de cette licence ici. Pour toute question, veuillez vous adresser à info@earth-insight.org.

Note méthodologique

Le présent rapport utilise l'analyse géospatiale pour examiner comment les blocs pétroliers disponibles dans le cadre de l'appel d'offres de 2025 en République démocratique du Congo (RDC) constituent une menace pour les paysages essentiels à la biodiversité, la résilience climatique et les priorités en matière de conservation qui font vivre des millions de personnes, notamment des peuples autochtones et des communautés forestières.

La portée de cette analyse se limite aux 55 blocs pétroliers figurant sur la carte des blocs pétroliers de la Cuvette centrale de 2025 du ministère des hydrocarbures. Cette carte comprend les 52 blocs pétroliers qui font partie de l'appel d'offres annoncé lors de la réunion du Conseil des ministres du 2 mai 2025, ainsi que 3 blocs réactivés déjà sous licence. Ce portefeuille de 55 blocs pétroliers a remplacé tous les blocs pétroliers précédemment disponibles dans la Cuvette Centrale, y compris ceux qui n'étaient pas inclus dans l'abrogation de l'appel d'offres de 2022.

L'analyse présentée dans le rapport n'inclut pas les blocs gaziers de la région du lac Kivu où des licences ont été attribuées, ni le bloc pétrolier de Muanda et de l'ouest de la RDC où la production et l'exploration sont en cours. En outre, cette analyse n'inclut pas les blocs pétroliers situés dans l'est de la RDC, le long du rift Albertine. Ces blocs faisaient partie de l'appel d'offres de juillet 2022 et ont été abrogés en octobre 2024. Cependant, les organisations de la société civile restent préoccupées par le fait que l'exploitation pétrolière pourrait se poursuivre dans ces zones écologiquement sensibles en raison de la proximité du projet de l'oléoduc d'Afrique de l'est (EACOP) dans l'Ouganda voisin.



Jeunes gorilles de Grauer dans le parc national de Kahuzi-Biega.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation de Mike Davison/Flickr. (CC BY-ND 2.0).

Introduction et contexte

Avec sa forêt tropicale humide, ses réseaux fluviaux sinueux et ses vastes tourbières riches en carbone, la République démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays les plus importants au monde sur le plan écologique. Abritant la deuxième plus grande forêt tropicale humide de la planète, la RDC contient une biodiversité étonnante, incluant des éléphants, des grands singes, des oiseaux endémiques et des milliers d'espèces végétales qui prospèrent dans ses écosystèmes intacts. Ses tourbières de la Cuvette centrale stockent d'énormes quantités de carbone, essentielles à la lutte contre le changement climatique. Les paysages qui composent cette riche mosaïque de vie sont également une bouée de sauvetage pour des millions de personnes, car ils assurent les moyens de subsistance, l'identité culturelle et la résilience climatique des populations locales.



Cercopithèque de Allen, République du Congo.
Crédit image : Rennett Stowe/Flickr. (CC BY 2.0)



Canopée imposante de la forêt tropicale en République démocratique du Congo.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation de RFUK.

La santé écologique de la RDC est étroitement liée à celle de la planète, jouant un rôle prépondérant dans la régulation du climat mondial et la préservation de la biodiversité. Pourtant, malgré une forte opposition nationale et internationale, la RDC a continué à poursuivre le développement des activités d'extraction d'énergies fossiles dans des zones écologiquement sensibles. En 2022, le gouvernement a lancé un appel d'offres controversé pour 30 blocs pétroliers et gaziers, dont beaucoup empiétaient sur des aires protégées, des tourbières et des terres autochtones et locales. Cette décision, qui avait déjà été mentionnée dans un précédent rapport d'Earth Insight et de RFUK,¹ a suscité une condamnation générale en raison de son potentiel à accélérer la déforestation et à perturber des puits de carbone d'importance mondiale. Suite à une forte opposition nationale et internationale, le ministère des hydrocarbures a annoncé l'annulation partielle de cet appel d'offres en octobre 2024, retirant plusieurs blocs de la vente aux enchères.



Installation de stockage de pétrole sur la plage près de Muanda, en RDC, où un oléoduc traverse la fragile réserve du parc marin des mangroves, une zone de nidification pour les tortues marines.
Crédit image : Alexis Huguet/AFP via Getty Images.

À présent, le gouvernement a lancé un nouvel appel d'offres pour 52 blocs pétroliers, en plus des trois déjà attribués.

Ce dernier appel d'offres couvre une superficie sans précédent de 124 millions d'hectares de terres et d'étendues aquatiques intérieures, ce qui représente une expansion considérable par rapport à l'appel d'offres pétrolier controversé de 2022. Bon nombre des blocs proposés empiètent sur des aires protégées, des terres occupées par des populations autochtones et des communautés forestières, des forêts primaires et intactes, des tourbières et d'autres écosystèmes préservés qui sont essentiels à la conservation de la biodiversité, à la stabilité climatique et aux moyens de subsistance locaux. Cette décision menace directement les objectifs de conservation du pays et sape ses engagements mondiaux en matière d'action climatique et de protection de la biodiversité.

Ce rapport propose une nouvelle analyse spatiale de l'appel d'offres pour les blocs pétroliers de 2025, en le replaçant dans le contexte historique plus large du développement proposé concernant les énergies fossiles en RDC. Il amplifie également le chœur croissant de voix s'élevant contre les activités pétrolières et gazières dans ces écosystèmes critiques et ces bastions climatiques, parmi la société civile, les dirigeants communautaires, les peuples autochtones, les défenseurs de l'environnement et les scientifiques.

Leur message est clair : l'expansion à grande échelle des activités d'extraction de combustibles fossiles dans des paysages importants sur le plan écologique est incompatible avec un avenir viable pour les populations comme pour la planète.

L'expansion des blocs pétroliers en RDC



Paon du Congo (Afropavo congensis)
Crédit image : Jiří Fejkl via Adobe Stock.

Le nouvel appel d'offres pétrolier de la RDC remet en question l'engagement formulé par le pays en faveur de la protection de l'environnement et du progrès social. Plutôt que de limiter l'expansion des énergies fossiles, le gouvernement a considérablement élargi la portée des blocs pétroliers mettant en péril l'intégrité écologique du bassin du Congo. Plus de la moitié du pays (53 %) est désormais couverte par des blocs pétroliers, menaçant de vastes zones d'importance écologique, économique pour les communautés locales culturelles et spirituelles conduisant à un développement durable de la République Démocratique du Congo potentiel.

Les avancées en matière de conservation éclipsées par l'expansion

Le cycle d'octroi de licences de 2025 comprend quelques avancées notables, bien que limitées, en matière de conservation. Plusieurs aires protégées de grande importance semblent avoir été retirées des limites des blocs suite à la pression soutenue de la société civile et des défenseurs internationaux de l'environnement. Parmi celles qui ont été épargnées figure le parc national des Virunga, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO qui était largement chevauché par des blocs pétroliers dans le cadre de l'appel d'offres controversé de 2022.

Cependant, cette victoire apparente masque une réalité plus inquiétante. Les nouveaux blocs pétroliers empiètent toujours sur 8,3 millions d'hectares d'aires protégées (23%) et 8,6 millions d'hectares de zones clés pour la biodiversité (ZCB) (23%): des sites identifiés comme étant d'importance mondiale pour les espèces et les écosystèmes. Ces chevauchements risquent d'entraîner des conflits juridiques, écologiques et sociaux et menacent l'intégrité de lieux qui devraient être préservés pour les générations futures.

Dans le même temps, à l'exception des trois blocs précédemment attribués, de nombreux nouveaux blocs ont été tracés de manière à éviter tout chevauchement direct avec les aires protégées, mais cela tout en restant situés à proximité immédiate de leurs limites. Cette configuration crée un faux sentiment de sécurité. Le développement des infrastructures liées au pétrole, notamment les routes, les pipelines et les implantations humaines, accentue la déforestation, la perturbation de la faune sauvage et la modification de l'affectation des terres, ce qui peut avoir des effets dévastateurs sur les écosystèmes censés être protégés. La proximité des blocs pétroliers avec les aires protégées rend ces dernières très vulnérables aux effets de bordure et à la fragmentation, ce qui compromet les interactions écologiques et les zones tampons dont les espèces et les écosystèmes ont besoin pour prospérer. Au-delà de toutes considérations écologiques, le rapprochement des activités extractives des aires protégées constitue une menace grave pour la sécurité et l'intégrité de ces espaces. La RDC fait déjà face à de nombreux défis liés à la mise en œuvre de politiques de conservation efficaces. Dans ce contexte, la pression anthropique s'intensifie, accentuant la surexploitation des ressources naturelles dans ces zones fragiles. L'expansion des activités pétrolières à proximité des aires protégées peut également accroître la présence humaine, augmentant ainsi le risque de tensions et de conflits directs entre les opérateurs, les communautés locales et les agents de conservation.



Manifestation pour le climat en RDC.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation de Delphin Munguba/350.org (CC BY-NC-SA 2.0)

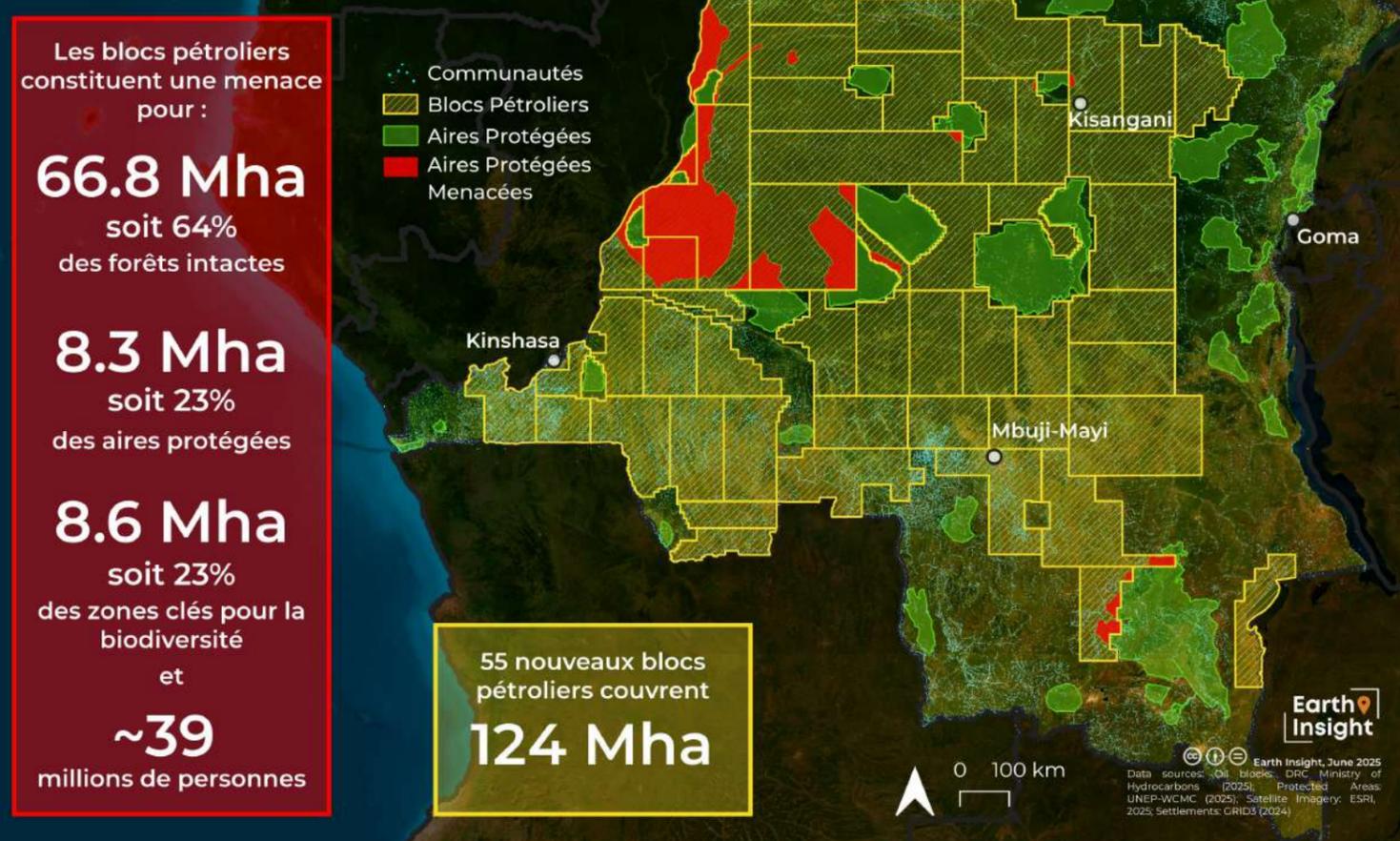
Exploitation pétrolière et points de basculement écologique

Le plus alarmant est peut-être la menace qui pèse sur les paysages forestiers tropicaux intacts de la RDC, qui comptent parmi les plus grandes étendues de forêt tropicale ininterrompue de la planète. L'appel d'offres pour les blocs pétroliers prévu en 2025 porte sur 66,8 millions d'hectares, soit 64 % des forêts intacts restantes du pays. L'ampleur des perturbations potentielles est stupéfiante, en particulier dans un pays qui a peu contribué aux émissions mondiales mais dont les écosystèmes jouent un rôle prépondérant dans la stabilisation du climat de la planète.

Les scientifiques ont averti que le bassin du Congo pourrait approcher un point de basculement écologique dangereux, au-delà duquel ses forêts pourraient commencer à perdre leur capacité à absorber le carbone et devenir au contraire une source nette d'émissions de gaz à effet de serre.² Ce changement marquerait un renversement profond du rôle du bassin, qui est l'un des plus importants puits de carbone au monde, avec des conséquences en cascade sur la régulation du climat, les régimes pluviométriques et la biodiversité en Afrique centrale et au-delà. La fragmentation continue, due à l'expansion industrielle, risque de déclencher un enchaînement de conséquences entraînant le dépérissement des forêts, leur assèchement et une vulnérabilité accrue aux incendies. Ces impacts compromettraient non seulement la contribution de la RDC dans la stabilité climatique mondiale, mais pourraient également accélérer la destruction de l'un des derniers systèmes forestiers tropicaux intacts de la planète.

Appel D'Offres RDC 2025

Menaces sur les aires protégées et les forêts



Carte 1 : Appel d'offres pétrolier en RDC pour 2025 : menaces pour les aires protégées et les forêts

Le projet du Couloir vert compromis par un appel d'offres pétrolier



Éléphants au Nord-Kivu.
Crédit image : MONUSCO / Abel Kavanagh via Flickr (CC BY-SA 4.0)

Officiellement créé par décret ministériel en janvier 2025, le Couloir vert Kivu-Kinshasa vise à gérer de manière durable 540 000 km² de terres et d'étendues aquatiques dans le bassin du Congo.³ Cette vaste zone, de la taille de la France, se présente comme la colonne vertébrale reliant l'est et le sud-ouest du pays, unissant des zones riches en biodiversité et des puits de carbone dans une tentative ambitieuse de préserver l'intégrité des écosystèmes à l'échelle du paysage. L'annonce du Couloir a été saluée par la société civile environnementale congolaise, les organisations internationales de conservation et les institutions donatrices, dont beaucoup l'ont qualifiée de « percée pour la conservation à grande échelle et le développement durable dans le bassin du Congo ». En théorie, le Couloir vert pourrait aider la RDC à respecter ses engagements au titre du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, des accords REDD+ et de l'Accord de Paris, tout en positionnant le pays comme un leader mondial dans la protection de la forêt tropicale.

Cependant, quelques mois seulement après sa

formalisation, l'intégrité du projet du Couloir vert est remise en question par le dernier appel d'offres pétrolier en RDC. 28 blocs pétroliers représentant 39 Mha chevauchent le Couloir vert, soit 72% de la superficie totale du Couloir. Ce chevauchement menace de compromettre les écosystèmes mêmes que le projet vise à protéger, notamment des habitats essentiels pour des espèces menacées, des forêts marécageuses tourbeuses et des paysages forestiers intacts indispensables au stockage du carbone. Si ces blocs étaient exploités pour la production pétrolière, cela entraînerait la construction d'infrastructures lourdes, des risques de pollution et la fragmentation de ce qui était envisagé comme un corridor contigu de résilience écologique.

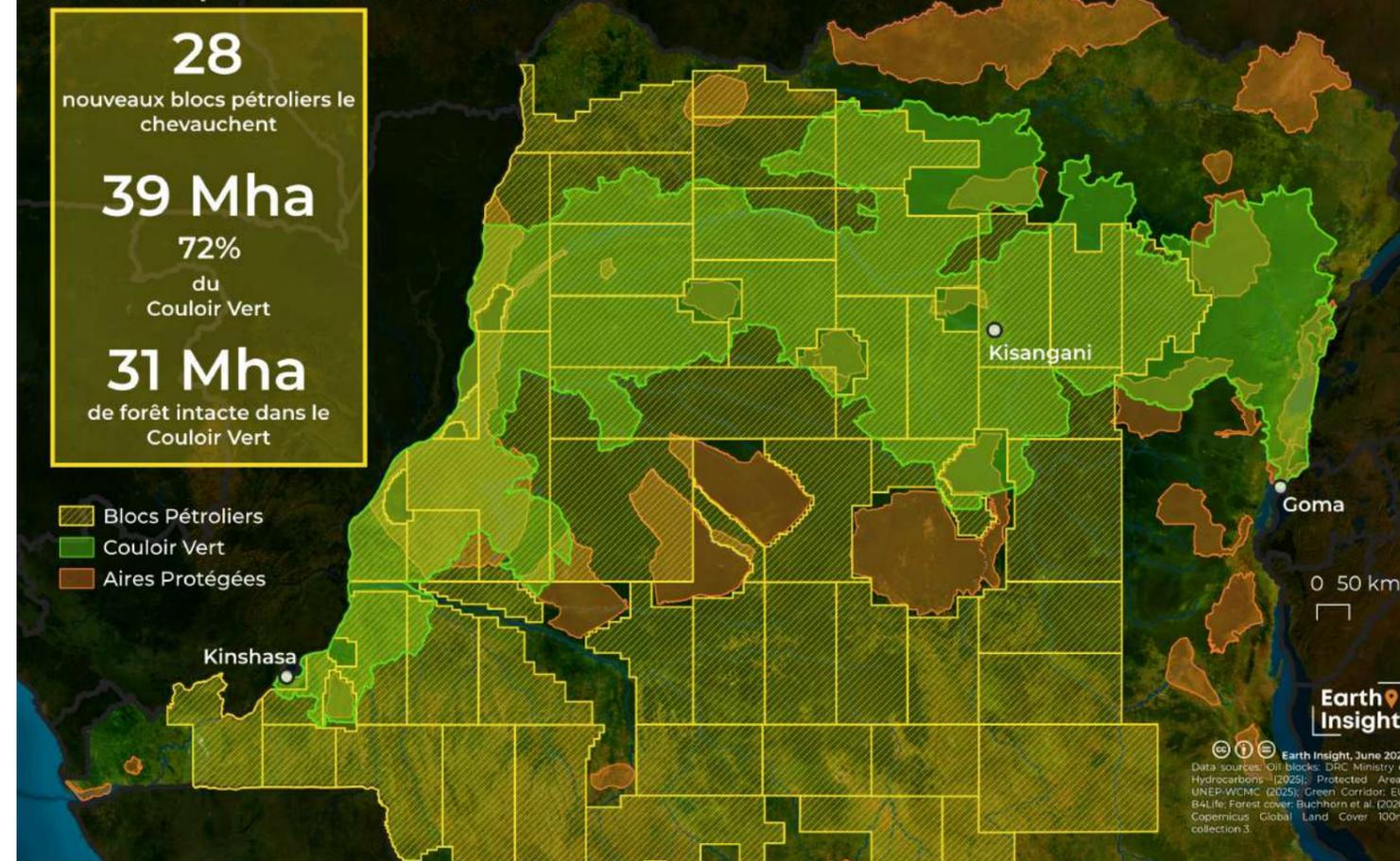
Le chevauchement de ces blocs pétroliers et du Couloir vert envoie un signal inquiétant. Alors que le gouvernement de la RDC a présenté l'ambitieux projet du Couloir vert comme un modèle de développement économique, respectueux de l'environnement pour les communautés locales, cette contradiction affaiblit la confiance dans les objectifs du projet et jette le doute sur la

sincérité des engagements de la RDC en matière de climat et de biodiversité.

Bien qu'il s'agisse d'un concept passionnant, le Couloir vert a également suscité des critiques en raison de lacunes procédurales dans son élaboration. De nombreuses communautés locales et forestières dont les terres se trouvent à l'intérieur ou à proximité du corridor proposé n'ont pas encore été consultées sur sa conception et sa désignation.⁴ Ces communautés sont désormais confrontées à un double risque : la perte de leur gouvernance foncière dans le cadre des dispositifs de conservation et l'exposition à la dégradation de l'environnement et aux perturbations sociales liées à l'exploitation pétrolière. Privées des avantages d'une véritable participation à la conservation et des garanties contre les dommages industriels, ces communautés se trouvent dans une situation précaire.

Appel D'Offres RDC 2025

Menaces pesant sur le Couloir Vert



Carte 2 : Menaces pétrolières sur le Couloir vert

Des préoccupations persistent également au regard de l'absence de contraintes exigibles sur les projets de développement qui présentent des risques environnementaux et écologiques importants, en particulier les opérations pétrolières et gazières prévues dans la zone proposée. L'article 4 du décret n°25/01 du 15 janvier 2025, portant création de l'aire protégée à vocation de réserve communautaire dite "Couloir Vert Kivu-Kinshasa", précise que cette création ne porte atteinte à aucun droit existant détenu par les communautés ou tout autre tiers, tant que la répartition et l'affectation des zones n'ont pas été formellement définies, notamment à la suite de l'enquête publique. Cette disposition, bien qu'elle vise à protéger les droits des communautés, laisse un vide juridique qui permettrait potentiellement le développement d'activités incompatibles avec les objectifs de conservation. À notre sens, la mise en place du Couloir vert devrait au contraire constituer une opportunité pour exclure toute initiative aux allures de l'extractivisme contraire aux objectifs de protection de la biodiversité, telles que définies par la loi sur la conservation de la nature et les autres instruments juridiques en vigueur.

Le sort du Couloir vert pourrait incarner un test important quant à la gouvernance environnementale de la RDC. Deviendra-t-il un exemple concret de conservation à l'échelle du paysage, intégrant le climat, la biodiversité et le bien-être des communautés, ou s'effondrera-t-il sous le poids des intérêts à court terme liés aux combustibles fossiles ? Les enjeux sont considérables, non seulement pour la RDC, mais aussi pour le monde entier.

Le Couloir Vert Kivu-Kinshasa est un espace vital pour notre biodiversité et les communautés qui en dépendent. Y implanter des blocs pétroliers, c'est ouvrir la voie à la destruction des forêts communautaires, à la fragmentation des habitats naturels, et à la pollution de nos eaux, de notre air et de nos terres. Ce modèle de développement va à l'encontre des droits des populations locales et des engagements environnementaux de la RDC. - Emmanuel MUSUYU, Directeur Exécutif de la CORAP

Expansion des combustibles fossiles dans la plus grande tourbière tropicale du monde

Au cœur du bassin du Congo se trouve la cuvette centrale, une vaste étendue marécageuse de tourbières tropicales anciennes qui s'étend au nord de la République démocratique du Congo et de la République du Congo. Couvrant plus de 145 000 kilomètres carrés, soit une superficie plus grande que le Népal, cette région de basse altitude abrite le complexe de tourbières tropicales le plus vaste et le plus riche en carbone au monde. Sous ses zones humides apparemment impénétrables se trouvent environ 30 gigatonnes de carbone stockées dans des couches de matière organique gorgée d'eau, accumulées au fil des millénaires.⁵ Reconnue scientifiquement pour la première fois en 2017 comme un immense puits de carbone, la Cuvette centrale est depuis considérée comme l'un des écosystèmes les plus importants au monde pour la stabilité climatique.⁶

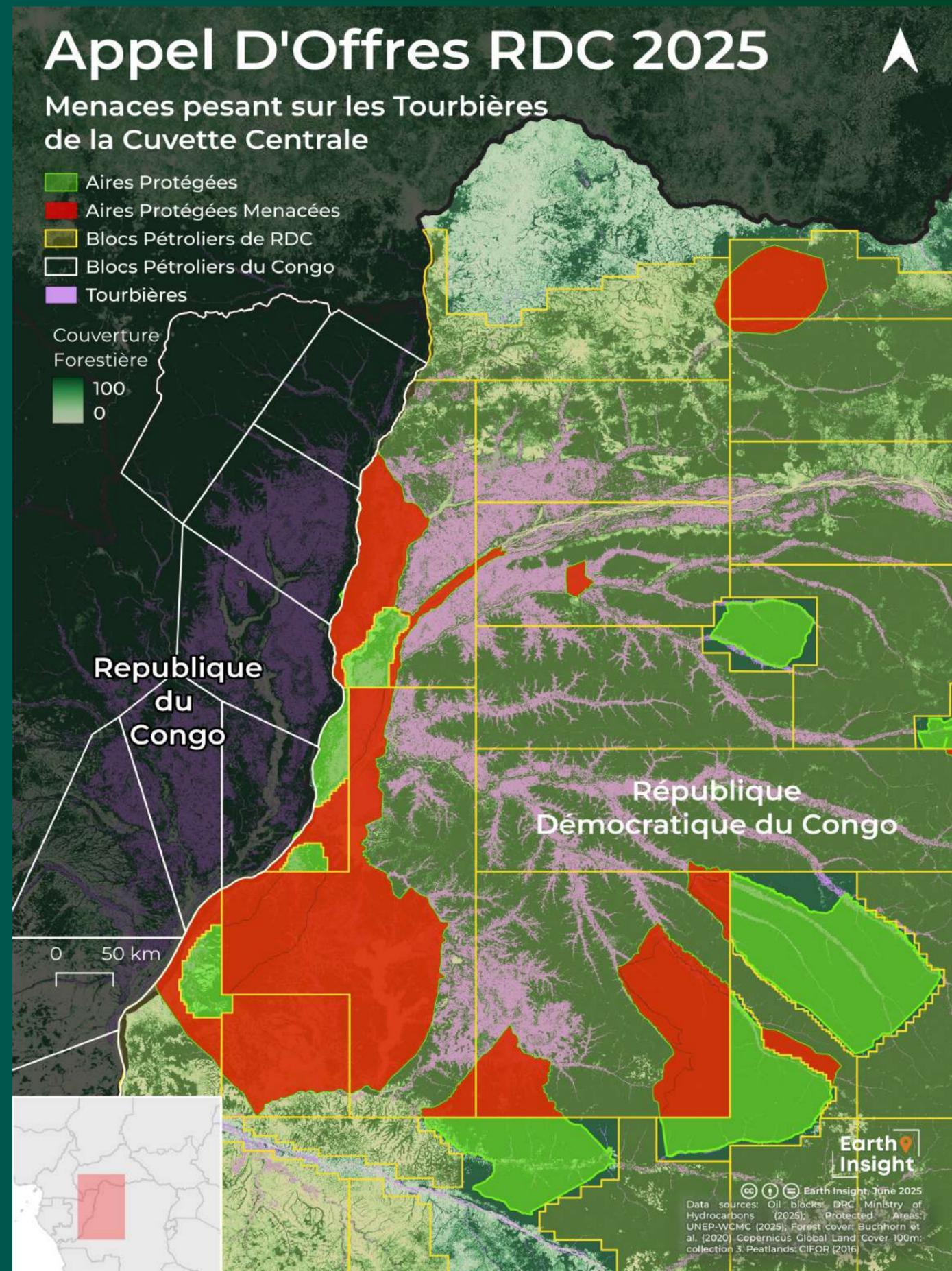
Sur le plan écologique, la tourbière abrite une biodiversité extraordinaire. Elle fait partie de la grande forêt tropicale du bassin du Congo, qui abrite des espèces que l'on ne trouve nulle part ailleurs sur Terre. Les éléphants de forêt, les gorilles des plaines, les chimpanzés et des oiseaux endémiques prospèrent dans la mosaïque de forêts marécageuses et de systèmes fluviaux. Ses zones humides constituent également des frayères et des zones d'alimentation essentielles pour les espèces de poissons qui font partie de l'alimentation et de l'économie locales. Des dizaines de communautés autochtones et locales dépendent directement de cet écosystème pour leur alimentation, leur approvisionnement en eau potable, leur bois de chauffage et leurs pratiques culturelles. Le paysage riche et vivant de la Cuvette centrale est ainsi étroitement lié à la biodiversité et à la survie humaine.

L'appel d'offres pétrolier 2025 de la RDC comprend de nouveaux blocs pétroliers qui empiètent sur la quasi-totalité de sa partie de la tourbière, exposant ainsi de vastes étendues de cet écosystème fragile à un danger direct d'exploration et de forage. L'exploitation minière dans des sols aussi gorgés d'eau et riches en carbone comporte des risques catastrophiques. La perturbation de la couche de tourbe par le drainage, la construction

de routes, les tests sismiques ou le forage peut exposer la matière organique enfouie à l'oxygène, déclenchant sa décomposition et libérant d'énormes quantités de dioxyde de carbone et de méthane dans l'atmosphère. Une fois dégradées, les tourbières tropicales sont extrêmement difficiles, voire impossibles, à restaurer à l'échelle humaine.

Les conséquences potentielles de l'exploitation des combustibles fossiles dans la Cuvette Centrale dépassent largement les frontières nationales. Les scientifiques avertissent que même une perturbation à petite échelle des tourbières tropicales peut entraîner des émissions incontrôlables.⁷ Dans une région déjà vulnérable à la variabilité climatique, la perte de la fonction tampon des tourbières pourrait également aggraver les inondations locales, réduire la qualité de l'eau et compromettre la sécurité alimentaire régionale. Ces risques soulèvent de sérieuses questions quant à la compatibilité de l'exploitation pétrolière avec les engagements pris par la RDC dans le cadre de l'Accord de Paris et du Cadre mondial pour la biodiversité. Les blocs pétroliers sont également incompatibles avec les projets de la RDC visant à développer les marchés du carbone et de la biodiversité, qui dépendent de la préservation de l'intégrité des écosystèmes.

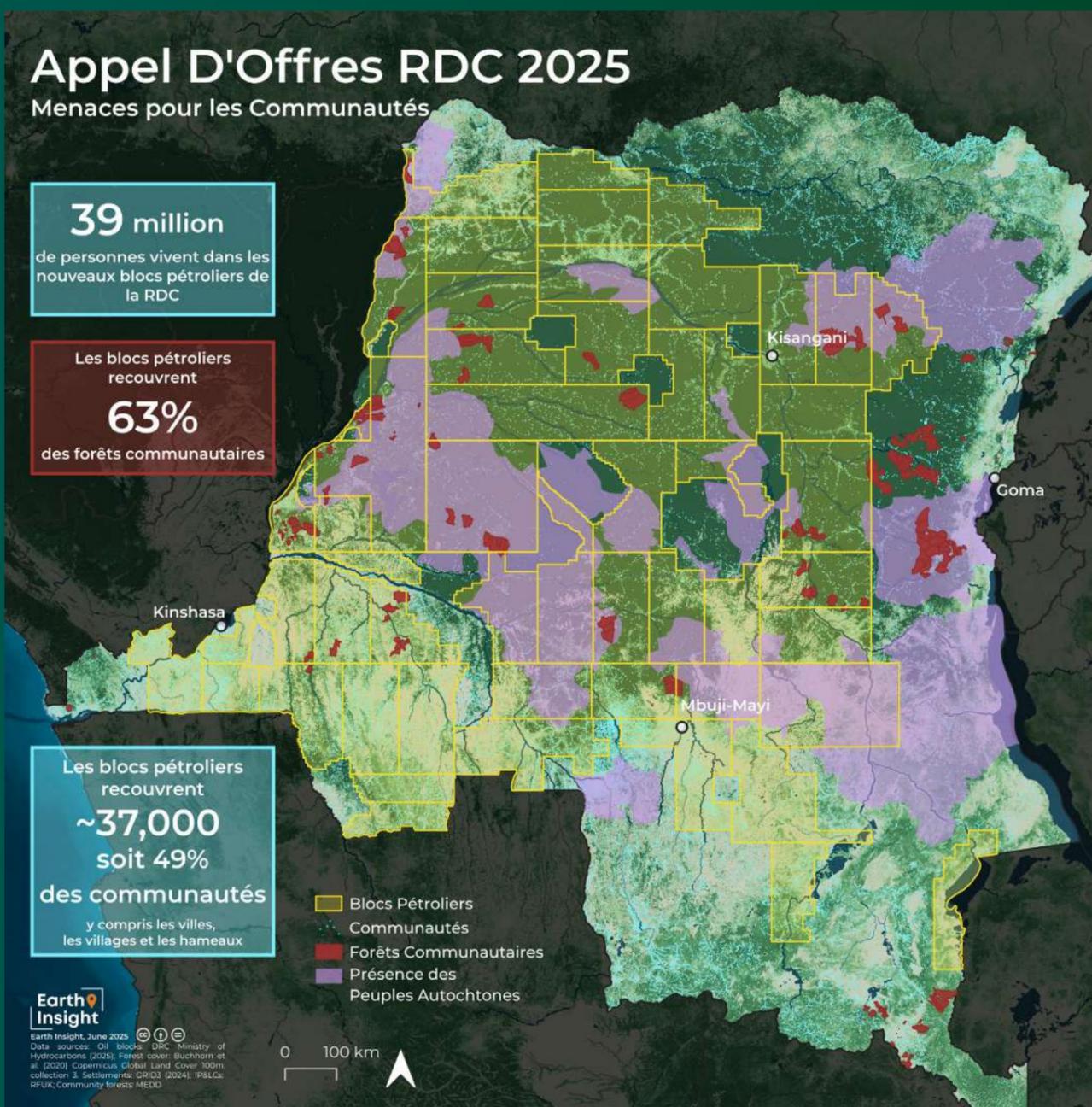
Le projet d'expansion des activités liées aux combustibles fossiles dans la Cuvette centrale illustre une contradiction fondamentale dans le discours environnemental de la RDC. Alors que le gouvernement a exprimé son soutien sans faille aux programmes internationaux en faveur du climat et de la biodiversité, le fait de privilégier les revenus issus de l'extraction plutôt que l'intégrité à long terme des écosystèmes pourrait causer des dommages irréversibles à la population comme à la nature. La société civile continue de tirer la sonnette d'alarme, avertissant qu'un tel développement menace de saper les fondements mêmes de la richesse naturelle et de la résilience climatique du pays. En tant que plus grande tourbière tropicale de la planète et bastion essentiel du système climatique mondial, la conservation de la Cuvette Centrale doit être considérée comme une priorité non négociable. Les coûts de l'extraction ou d'un développement mal planifié sont tout simplement trop élevés.



Carte 3 : Menaces pesant sur les tourbières de la Cuvette centrale

Le coût humain des blocs pétroliers

L'expansion des blocs pétroliers en RDC n'est pas seulement une menace pour la biodiversité et la stabilité climatique, c'est une menace directe pour les populations locales vivant au milieu des terres visées par ses projets d'exploitation. On estime à 39 millions le nombre de personnes vivant à l'intérieur des limites des nouveaux blocs pétroliers de cet appel d'offres, dont beaucoup dépendent des forêts, des rivières et des terres environnantes pour leur alimentation, leur approvisionnement en eau potable, leurs moyens de subsistance et leur survie culturelle. Il ne s'agit pas de chiffres abstraits : ces personnes sont des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs, des aînés, des enfants et des détenteurs de savoirs, dont la vie quotidienne et le bien-être à long terme sont menacés par l'exploitation minière.



Carte 4 : Menaces pesant sur les peuples autochtones et les communautés locales



Réunion sur la forêt communautaire en RDC.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation de RFUK.

Parmi les communautés les plus menacées figurent celles qui ont obtenu, après de longues luttes, des titres fonciers communautaires sur leurs forêts. Les forêts communautaires constituent une forme de plus en plus répandue de régime foncier légalement reconnu et géré localement en RDC. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un effort national visant à décentraliser la gouvernance forestière et à donner aux peuples autochtones et aux communautés locales davantage d'autorité sur les territoires qu'ils occupent et gèrent depuis des générations. En août 2025, 4 millions d'hectares de forêts communautaires ont été officiellement reconnus, et de nombreux autres sont à l'étude.⁸ Ces forêts sont essentielles à l'autonomie locale, car elles offrent des voies de développement économique local, de conservation des forêts et de continuité culturelle. Les efforts de cartographie participative indiquent que presque toutes les zones forestières de la RDC font l'objet d'une forme d'utilisation coutumière ou de revendication, même si elles ne sont pas encore officiellement reconnues.⁹ L'expansion des industries pétrolières et d'autres activités d'extraction menace donc non seulement les forêts communautaires existantes, mais sape également les droits des communautés qui cherchent à obtenir la reconnaissance juridique de l'usage coutumier de leur terres, réduisant ainsi leurs possibilités de développement, de conservation et de gouvernance autonome.

Le dernier appel d'offres pétrolier place 63 % de toutes les forêts communautaires de la RDC dans les limites des blocs pétroliers. Ce chevauchement menace de déplacer des communautés, d'éroder les systèmes de gouvernance coutumiers et de réduire à néant des décennies de progrès en matière de conservation fondée sur les droits. Il pourrait également violer les principes du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), qui sont inscrits dans la législation nationale et le droit international et visent précisément à protéger les communautés autochtones et locales contre ce type de développement imposé.¹⁰

Si les projets pétroliers sont souvent présentés comme des moteurs de croissance économique pour les communautés locales, les bénéfices sont rarement partagés de manière équitable. Dans la plupart des cas, les profits quittent la communauté locale pour aller dans les poches des multinationales, tandis que les communautés doivent faire face aux coûts : eau contaminée, terres dégradées, conflits et moyens de subsistance perturbés. L'économie des combustibles fossiles a depuis longtemps échoué à apporter des améliorations tangibles aux populations locales en RDC et ailleurs dans la région.

Le coût humain de cet appel d'offres pétrolier ne peut se mesurer uniquement en hectares perdus ou en émissions rejetées. En RDC, il doit également être perçu comme la perte de terres et la perturbation des moyens de subsistance. Si le gouvernement est sérieux dans sa volonté d'agir pour le climat et le progrès social, il doit écouter ses citoyens qui sont en première ligne et choisir une voie qui n'inclut pas le pétrole.

Muanda : un précédent alarmant

Située à l'embouchure du fleuve Congo, à l'extrême ouest de la RDC, la ville côtière de Muanda est depuis longtemps le visage de la production pétrolière du pays. Abritant les seules opérations d'extraction pétrolière actives de la RDC, Muanda est un exemple typique des promesses non tenues qui accompagnent souvent l'exploitation des combustibles fossiles. Loin de la prospérité locale promise, Muanda est aujourd'hui la représentation parfaite des échecs sociaux, environnementaux et économiques de l'expansion industrielle en l'absence de toute prise de responsabilité.

Malgré des décennies d'extraction pétrolière dans la région, les habitants de Muanda comptent parmi les plus pauvres du pays. L'accès à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation reste limité, et le chômage des jeunes est endémique. Les richesses générées par le pétrole ont été en grande partie détournées au profit des entreprises internationales et d'une petite élite congolaise, sans réinvestissement significatif dans les infrastructures locales ou les moyens de subsistance. Au lieu de cela, les habitants de Muanda doivent faire face à l'héritage toxique du pétrole, notamment la pollution des mangroves, la dégradation des terres agricoles, et la contamination des zones de pêche, ainsi que des problèmes de santé chronique qui seraient liés à l'industrie extractive.^{11,12,13}

Sur le plan environnemental, la région de Muanda a également subi des dommages irréversibles. Les zones humides côtières et les écosystèmes de mangroves, autrefois florissants, ont été ravagés par les opérations de forage, les fuites de pipelines et la mauvaise gestion des déchets. Les communautés, qui dépendaient autrefois de la qualité des eaux côtières et de la pêche pour se nourrir et gagner leur vie, sont aujourd'hui confrontées à une diminution des prises, à une détérioration de leur santé et à une insécurité alimentaire croissante. Ces réalités sont les conséquences documentées et vécues de l'expansion des activités d'extraction d'énergies fossiles.^{14,15} Les collectifs de la société civile et les journalistes signalent depuis longtemps que les voix locales sont exclues du processus décisionnel, que la surveillance environnementale est faible ou inexistante et que les plaintes sont ignorées.¹⁶

L'exploitation du pétrole à Muanda nous a tous raflé ; notre solidarité communautaire n'existe plus en nous apportant la division, nos moyens de subsistance naturels disparaissent, nous souffrons de maladies à cause de la mauvaise qualité d'oxygène que nous respirons dont nous ne savons pas comment nous soigner, manquant de formations sanitaires adéquates ainsi que des moyens de prise en charge. Muanda est restée la ville pétrolière la moins développée du monde.

- Alphonse Khonde, Muanda, DRC

Aujourd'hui, alors que la RDC tente d'étendre considérablement les blocs pétroliers de combustibles fossiles sur plus de la moitié de son territoire, l'expérience de Muanda pèse lourdement. Si le même modèle d'extraction est exporté vers le reste du pays, les conséquences pourraient être exponentiellement plus dévastatrices pour les populations, la biodiversité, le climat et la planète. Les acteurs internationaux, notamment les investisseurs, les bailleurs de fonds et les institutions climatiques, ont la responsabilité d'aligner leur soutien sur un développement décarboné fondé sur les droits, et d'éviter de reproduire le modèle extractif qui a déjà échoué dans les communautés côtières de Muanda et dans d'autres communautés en première ligne à travers le monde.



Puits de pétrole en activité près de Muanda, RDC.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation d'Alexis Huguet via AFP/Getty Images.

Encadré :

La société civile congolaise s'est exprimée publiquement et avec force contre cet appel d'offres pétrolier et la menace plus large que représente l'expansion des activités d'extraction d'énergies fossiles. Au cours de la semaine d'action du 22 au 28 juin 2025, plusieurs actions coordonnées ont eu lieu à travers le pays, allant de manifestations pacifiques à des conférences de presse aux réunions stratégiques. De Goma à Kinshasa en passant par Londres, les citoyens ont élevé leur voix pour défendre leurs terres, leur eau, leurs forêts et leurs droits.

Au cœur de ce mouvement se trouve la coalition Notre Terre Sans Pétrole, une alliance diversifiée d'organisations de la société civile congolaise, de réseaux autochtones, de mouvements formés par la jeunesse et de groupes de défense des droits. La coalition est devenue une force motrice dans la contestation du discours selon lequel le développement des énergies fossiles est compatible avec le progrès. Elle a publié des lettres ouvertes au gouvernement, organisé des consultations populaires, produit des notes d'orientation et fait entendre la voix des populations locales dans les forums internationaux afin de réclamer un avenir juste et post-extractif pour la RDC. Les communautés réclament une participation significative aux décisions qui affectent leurs territoires, la reconnaissance de leurs droits à la gouvernance des terres et des forêts, et des investissements dans les économies locales qui ne compromettent pas leur avenir. Comme l'explique Pascal Mirindi, coordinateur de campagne au sein de la coalition « Notre Terre Sans Pétrole » :

Le gouvernement congolais continue de trahir nos attentes. Un jour, il se proclame « pays-solution » face à la crise climatique ; le lendemain, il vend aux enchères nos forêts, nos terres et nos vies pour des projets pétroliers. Cette contradiction permanente révèle une triste réalité : nos dirigeants manquent de vision, de projet de société et d'amour véritable pour ce pays.

Il est grand temps d'adopter une politique environnementale véritablement ambitieuse, juste et cohérente : une politique qui protège nos forêts, nos aires protégées, notre biodiversité et qui place l'humain – les communautés locales, les jeunes, les femmes et les générations futures – au centre des décisions.

Nous avons le choix : continuer à creuser notre tombe avec le pétrole ou construire un avenir viable, digne et souverain.

Les choix cruciaux à venir : l'avenir du bassin du Congo

La RDC se trouve à un tournant décisif. Le cycle d'octroi de licences pétrolières pour 2025 a tracé une voie dangereuse pour le développement du pays, accentuant les contradictions entre les objectifs sociaux et environnementaux et l'expansion agressive des combustibles fossiles. Cette tension menace de réduire à néant des années de progrès et de promesses en matière de responsabilité sociale et environnementale, en privilégiant les gains économiques à court terme pour quelques-uns au détriment de la prospérité à long terme de la société congolaise.

Les risques liés à cette voie ne peuvent être sous-estimés. Les nouveaux blocs pétroliers mises aux enchères menacent des tourbières, des forêts tropicales intactes, des forêts communautaires et des aires protégées d'importance mondiale. Des écosystèmes essentiels à la régulation du climat mondial et à la biodiversité qui représentent des paysages culturels irremplaçables pour des millions de Congolais. Les communautés, les groupes de la société civile et les leaders autochtones de tout le pays se sont unis pour s'opposer à cette expansion des activités d'extraction et continuent de promouvoir une vision fondée sur les droits, la justice et l'intégrité écologique.

Il s'agit d'un moment décisif pour la RDC, qui déterminera l'héritage environnemental et l'avenir du développement économique du pays. Alors que la pression de la société civile s'intensifie, il est clair que des voies alternatives sont non seulement possibles, mais nécessaires. La coalition Notre Terre Sans Pétrole a lancé un appel clair pour protéger les forêts, défendre les droits humains et rejeter les modèles extractifs qui ont échoué tant pour les populations que pour les écosystèmes. Le gouvernement de la RDC et les acteurs internationaux devraient donc se joindre aux citoyens locaux et aux communautés de première ligne, pour choisir une autre voie et exiger un avenir sans pétrole.



Manifestation « Notre Terre Sans Pétrole » en RDC.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation de Notre Terre Sans Pétrole.

Solutions clés et mesures proposées

- Conformément aux demandes de la société civile congolaise, et mettre fin à toute expansion future de l'exploitation des hydrocarbures.
- Considérer la conservation des tourbières de la Cuvette Centrale comme une priorité non négociable, en reconnaissance de leur rôle irremplaçable dans la régulation du climat mondial.
- Révoquer les blocs pétroliers situés dans le Couloir vert Kivu-Kinshasa et respecter la vision initiale de ce projet, qui est basée sur la conservation et le développement durable à l'échelle du paysage.
- Respecter et défendre les droits des peuples autochtones et des communautés locales en garantissant leur libre consentement préalable et éclairé (LCPE ou CLPE) pour toutes les activités d'extraction et de conservation.
- Reconnaître et protéger les forêts communautaires et les terres coutumières qui n'ont pas encore été officialisées contre l'expansion industrielle, en renforçant et en développant les modèles de conservation et de gestion forestière gérés localement.
- Faire progresser les réformes juridiques et politiques essentielles, telles que la mise en œuvre des lois sur les peuples autochtones et l'aménagement du territoire, et élaborer une nouvelle stratégie nationale pour les forêts communautaires afin de promouvoir la bonne gouvernance foncière et le respect des droits des communautés forestières susceptibles d'être touchées par l'extraction.
- Accélérer les progrès vers un développement décarboné, notamment en exploitant le vaste potentiel de la RDC en matière d'énergies renouvelables, en utilisant de manière durable les minéraux essentiels et en prenant d'autres mesures juridiques et politiques pour promouvoir les investissements écologiques.
- Aligner le financement international et l'aide des bailleurs de fonds sur les engagements en matière de climat, de biodiversité et de droits, et non sur l'expansion des énergies fossiles.
- Garantir une participation significative ainsi que la transparence. Impliquer les communautés et la société civile dans la gouvernance environnementale, le suivi et les processus décisionnels.

Vue aérienne des vastes forêts de la RDC.
Crédit image : Avec l'aimable autorisation de l'U.S. Forest Service via Flickr.

Annexe I Méthodologie de l'analyse spatiale

Décharge de responsabilité concernant les données :

Les analyses géospatiales présentées dans ce rapport visent à mettre en évidence les menaces liées à la vente aux enchères de droits pétroliers prévue en 2025 en République démocratique du Congo, à partir des données et des méthodes les plus récentes, les plus précises et les plus fiables disponibles. Les résultats de ces analyses sont donc susceptibles d'évoluer d'un rapport à l'autre, à mesure que les données et/ou les méthodes sont mises à jour. La Base de données mondiale sur les zones clés pour la biodiversité (WDKBA) publiée régulièrement des mises à jour basées sur les processus d'évaluation nationaux. La Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) présente des incohérences dans les données en raison des rapports fournis par les gouvernements nationaux. Nous avons tenu compte de ces incohérences dans la mesure du possible.

Blocs pétroliers

L'étendue des blocs pétroliers a été numérisée par Earth Insight sur la base de la carte des blocs pétroliers de la cuvette centrale publiée en juin 2025 par le ministère des hydrocarbures. Cette carte comprend les 52 blocs pétroliers annoncés dans le cadre de l'appel d'offres, ainsi que 3 blocs récemment réactivés qui ont été attribués à la Compagnie Minière Congolaise (CoMiCo). Cette analyse n'inclut pas les blocs ayant déjà fait l'objet de licences d'exploration ou de production, ni les blocs abrogés.

Couverture forestière

Croisant le produit de couverture JRC Tropical Moist Forest (TMF) (Vancutsem et al., 2021) avec la couche des blocs pétroliers à l'aide d'un histogramme zonal, puis en résumant le nombre de pixels de forêt non perturbée. Le Copernicus Global Land Service, dérivé du satellite PROBA-V, a été utilisé pour la visualisation (Buchhorn et al., 2020).

Aires protégées

Les données relatives aux aires protégées utilisées dans cette analyse proviennent de la Base de données mondiale sur les aires protégées (PNUE-WCMC et UICN, 2025). Les aires protégées comprennent les réserves naturelles intégrales, les parcs nationaux et les aires protégées où les ressources naturelles sont utilisées de manière durable. La superficie des aires protégées situées sous des blocs pétroliers a été calculée en croisant la couche WDPA à l'aide de l'outil d'intersection.

Zones clés pour la biodiversité

La superficie des zones clés pour la biodiversité (ZCB) sous les blocs pétroliers a été calculée en croisant la couche WDKBA (BirdLife International, 2024) à l'aide de l'outil d'intersection.

Couloir vert

Le polygone du Couloir vert utilisé dans cette analyse provient de Biodiversity4Life de l'UE (2025). Les blocs pétroliers ont été croisés avec le polygone du Couloir vert afin de calculer la superficie de chevauchement et le nombre de blocs qui le chevauchent. La forêt intacte a été calculée en croisant le produit de couverture TMF avec l'étendue des blocs pétroliers dans le Couloir vert à l'aide de l'histogramme zonal, puis en résumant le nombre de pixels de forêt intacte.

Impacts sur les populations

L'estimation ajustée de la population contrainte (100 m) pour 2020 fournie par WorldPop a été utilisée pour estimer le nombre de personnes vivant dans les blocs pétroliers. L'estimation de la population a été calculée en croisant l'image matricielle de la population avec l'étendue des blocs pétroliers à l'aide de statistiques zonales, puis en additionnant les valeurs de population dans chaque pixel.

Le nombre d'établissements humains menacés a été calculé à l'aide d'un produit mondial géré par l'Agence nationale de renseignement géospatial des États-Unis (2025). Les établissements de cette base de données comprennent les villes, les villages et les hameaux.

Les données sur les forêts communautaires proviennent de la base de données nationale sur les forêts communautaires du ministère de l'Environnement et du Développement durable de la RDC, Direction de la gestion forestière, Division de la foresterie communautaire. La menace qui pèse sur les forêts communautaires a été calculée en croisant la couche des forêts communautaires avec celle des blocs pétroliers.

Afin de montrer l'impact de l'appel d'offres sur les peuples autochtones et les communautés locales, une couche indiquant la présence de peuples autochtones a été utilisée. Cette couche a été créée par l'ONG Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA) et le programme MappingForRights de RFUK, et montre les zones administratives connues pour abriter des peuples autochtones. Cette couche ne doit pas être assimilée aux territoires autochtones, qui doivent encore être reconnus et cartographiés.

Annexe II Sources des données spatiales

Blocs pétroliers : Earth Insight (2025) Oilbase ; Ministère des Hydrocarbures (2025) Carte des Blocs Pétroliers de la Cuvette Centrale Édition 2025

PROBA-V Forest Cover: Buchhorn, M. ; Smets, B. ; Bertels, L. ; Lesiv, M. ; Tsendbazar, N.-E. ; Masiliunas, D. ; Linlin, L. ; Herold, M. ; Fritz, S. (2020). Copernicus Global Land Service : Land Cover 100m : Collection 3 : époque 2019 : Globe (Version V3.0.1) [Ensemble de données]. Zenodo. DOI : 10.5281/zenodo.3939050

Forêt tropicale humide : C. Vancutsem, F. Achard, J.-F. Pekel, G. Vieilledent, S. Carboni, D. Simonetti, J. Gallego, L.E.O.C. Aragão, R. Nasi. (2021). Surveillance à long terme (1990-2019) des changements de la couverture forestière dans les zones tropicales humides. Science Advances

Tourbières : Gumbrecht, T. ; Román-Cuesta, R.M. ; Verchot, L.V. ; Herold, M. ; Wittmann, F. ; Householder, E. ; Herold, N. ; Murdiyoso, D., (2017), Tropical and Subtropical Wetlands Distribution, <https://doi.org/10.17528/CIFOR/DATA.00058>, Center for International Forestry Research (CIFOR), V7, UNF:6:Bc9aFtBpam27aFOCMgW71Q== [fileUNF]

Aires protégées : PNUE-WCMC et UICN (2025), Protected Planet : Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) et Base de données mondiale sur les autres mesures efficaces de conservation basées sur les zones (WD-OECM) [En ligne], mars 2025, Cambridge, Royaume-Uni : PNUE-WCMC et UICN. Disponible à l'adresse : www.protectedplanet.net.

Zones clés pour la biodiversité : BirdLife International (2024) Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité. Élaborée par le partenariat KBA : BirdLife International, Union internationale pour la conservation de la nature, American Bird Conservancy, Amphibian Survival Alliance, Conservation International, Critical Ecosystem Partnership Fund, Fonds pour l'environnement mondial, Re:Wild (anciennement Global Wildlife Conservation), NatureServe, Rainforest Trust, Royal Society for the Protection of Birds, Wildlife Conservation Society et World Wildlife Fund. Version de juin 2024. Disponible à l'adresse <http://keybiodiversityareas.org/kba-data/request>

Green Corridor : B4Life 2.0 Facility (2025). Réserve du Couloir vert du Kivu à Kinshasha. Disponible sur demande.

Population : Bondarenko M., Kerr D., Sorichetta A. et Tatem, A.J. 2020. Ensembles de données démographiques maillées ventilées par recensement/projection, ajustées pour correspondre aux estimations correspondantes de la DNUF 2020, pour 51 pays d'Afrique subsaharienne à l'aide de l'empreinte des bâtiments. WorldPop, Université de Southampton, Royaume-Uni. doi:10.5258/SOTON/WP00683

Lieux peuplés : Agence nationale de renseignement géospatial (2025). Serveur de noms géographiques v. 2024-05-30 [ensemble de données]. Consulté le 30 juin 2025. Disponible à l'adresse <http://geonames.nga.mil/geonames/GNSHome/services.html>

Forêts communautaires : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). (n.d.) Forêts communautaires.

Disponible à l'adresse https://landmarkmap.org/map/details/landmark_natural_resource_rights

Présence de peuples autochtones : Rainforest Foundation UK/MappingForRights, Brainforest, CADEM, CED, DGPA, Foder, GASHE, MEFP, OCDH, RRN (2020). Présence autochtone indicative. Disponible à l'adresse <https://www.mappingforrights.org/>

Frontières nationales : Base de données mondiale des zones administratives - GADM (v. 3.6) [ensemble de données]. Disponible à l'adresse <https://gadm.org/index.html>

Endnotes

- 1 Rainforest Foundation UK, & Earth InSight. (2022). Congo in the crosshairs: Oil and gas expansion threats to forests and communities. <https://earth-insight.org/report/congo-in-the-crosshairs/>
- 2 Garcin, Y., Schefuß, E., Dargie, G. C., Mbenza, M., Yongo, O., Biddulph, G., ... & Lawson, I. T. (2022). Hydroclimatic vulnerability of peat carbon in the central Congo Basin. *Nature*, 612(7939), 277–282. <https://doi.org/10.1038/s41586-022-05389-3>
- 3 République démocratique du Congo. (2025, 15 janvier). Décret n° 25 du 15 janvier 2025 portant création de l'aire protégée à vocation de réserve communautaire "Couloir vert Kivu-Kinshasa" [Décret]. <https://www.rainforestfoundationuk.org/wp-content/uploads/2025/01/DAVOS-A4-FRENCH-PRINT-CORRECT.pdf>
- 4 Chime, V., & Ngorora, P. H. (2025, February 14). DRC Green Corridor project lacks buy-in from forest communities. *Climate Change News*. <https://www.climatechangenews.com/2025/02/14/drc-green-corridor-project-lacks-buy-in-from-forest-communities/>
- 5 Dargie, G. C., Lewis, S. L., Lawson, I. T., Mitchard, E. T. A., Page, S. E., Bocko, Y. E., & Ifo, S. A. (2017). Age, extent and carbon storage of the central Congo Basin peatland complex. *Nature*, 542(7639), 86–90. <https://doi.org/10.1038/nature21048>
- 6 ibid
- 7 Dargie, G.C., Lawson, I.T., Rayden, T.J. et al. Congo Basin peatlands: threats and conservation priorities. *Mitig Adapt Strateg Glob Change* 24, 669–686 (2019). <https://doi.org/10.1007/s11027-017-9774-8>
- 8 Rainforest Foundation UK. (2025). Community forest database [Online database]. Retrieved July 06, 2025, from <https://rdc.geocfcl.org/applications/>
- 9 Rainforest Foundation UK, & Mapping for Rights. (2019). Securing forests: Participatory mapping and community forests in the Democratic Republic of Congo. <https://archive.pfbc-cbfp.org/docs/news/Fevrier%202019/securing-forests-2019.pdf>
- 10 République démocratique du Congo. (2022). Loi n° 22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées. *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*. https://www.rainforestfoundationuk.org/wp-content/uploads/2022/11/Loi-PAP_22_030_15juillet2022_Protection_Promotion_Droits_Peuples_Autochtones_Pygmees_RDC.pdf
- 11 Titeca, K., & Edmond, P. (2019). The political economy of oil in the Democratic Republic of Congo (DRC): Corruption and regime control. *The Extractive Industries and Society*, 6(2), 542–551. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2018.12.003>
- 12 RENAD. (2022). Cris d'alarme des communautés locales: Impacts de Perenco REP sur le cadre de vie des communautés de Muanda en R.D. Congo. [https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/CRIS%20DALARME%20DES%20COMMUNAUTES%20LOCALES%20\(2\).pdf](https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/CRIS%20DALARME%20DES%20COMMUNAUTES%20LOCALES%20(2).pdf)
- 13 CCFD-Terre Solidaire. (2011). Pétrole à Muanda : la justice au rabais. https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2014/07/petrole_muanda_201113.pdf
- 14 ibid
- 15 Juhasz, A., & Téllez Chávez, L. (2022, October 3). Congo oil, gas lease sale threatens rights and climate catastrophe. *Human Rights Watch*. <https://www.hrw.org/news/2022/10/03/congo-oil-gas-lease-sale-threatens-rights-and-climate-catastrophe>
- 16 Petitjean, O. (2014). Perenco en RDC: quand le pétrole rend les pauvres encore plus pauvres. <https://multinationales.org/fr/a-chaud/actualites/perenco-en-rdc-quand-le-petrole-rend-les-pauvres-encore-plus-pauvres>



Earth 
Insight